

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 106 | 27 juin-3 juillet 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 108 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

**28 juin** : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la détention provisoire de 50 juges et procureurs après un coup d'État manqué en 2016 n'avait pas de motifs pouvant constituer des soupçons raisonnables.

## PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

**30 juin** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné le photjournaliste Abdurrahman Gök à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir pris des photos de l'étudiant universitaire Kemal Kurkut abattu par un policier lors des célébrations du Newroz en 2017.

**3 juillet** : La gendarmerie de Van ouvre le feu sur un véhicule transportant des migrants au motif que le véhicule n'a pas respecté une sommation de s'arrêter, tuant un enfant de quatre ans et blessant 12 autres qui se trouvaient à l'intérieur.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

**30 juin** : Une personne portant les initiales S.O. aurait été enlevée dans un aéroport d'Izmir par un groupe de personnes qui se sont présentées comme des agents du renseignement. La victime a été officiellement interrogée sous la torture et les mauvais traitements et a été contrainte de devenir un informateur pour l'État avant d'être relâchée dans un village près de l'aéroport.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**27 juin** : La police d'Osmaniye a arrêté 30 membres d'un groupe religieux anti-gouvernemental organisant une manifestation. Deux des détenus ont été arrêtés par un tribunal le 28 juin.

**27 juin** : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation devant le consulat allemand, arrêtant une personne.

**30 juin** : La police d'Istanbul est intervenue dans une veillée organisée devant un palais de justice au sujet de prisonniers malades, détenant une personne.

**30 juin** : La police de Kocaeli a attaqué une exposition en plein air organisée par le HDP, détenant brièvement six membres du parti.

**1er juillet** : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre des prisonniers en grève de la faim, détenant brièvement deux personnes.

**2 juillet** : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

**3 juillet** : La police d'Ankara a arrêté cinq personnes pour des slogans scandés lors d'un rassemblement organisé par le HDP.

**3 juillet** : La police d'Eskişehir est intervenue dans une marche de la fierté LGBT, détenant brièvement 12 personnes.

## **LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS**

**27 juin** : La police d'Aydın a arrêté le musicien Veysi Belketin pour terrorisme pour avoir chanté en kurde lors d'un mariage.

**27 juin** : Un tribunal de Tekirdağ a décidé d'arrêter deux personnes détenues pour avoir insulté le président.

**27 juin** : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à un article d'opinion sur une allégation de corruption impliquant une construction de chemin de fer.

**27 juin** : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à trois reportages sur l'anecdote d'un ancien footballeur avec un coéquipier qui est actuellement député du parti au pouvoir.

**27 juin** : Le bureau du gouverneur du district de Muğla a interdit la diffusion publique d'un documentaire organisé par un groupe local de défense des droits des femmes.

**28 juin** : Un tribunal d'Istanbul a condamné une personne nommée Nazife Başkan à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

**28 juin** : Un tribunal d'Adana a décidé de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations de faux et de contrebande impliquant le propriétaire d'une société pro-gouvernementale.

**28 juin** : Un tribunal de Konya a décidé de bloquer l'accès à trois reportages sur les remarques d'un professeur d'université associant un tremblement de terre à la légalisation de l'adultère et à la criminalisation des mariages précoces.

**29 juin** : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à un reportage sur des allégations selon lesquelles un avocat du président aurait menacé un homme d'affaires.

**29 juin** : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations impliquant un ancien avocat du président.

**29 juin** : Les procureurs d'Istanbul inculpent le journaliste Uğur Dündar pour ses tweets, suite à une plainte déposée par le ministre de l'Intérieur.

**29 juin** : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme turc de régulation de la radiodiffusion, inflige une amende à deux chaînes de télévision pour avoir diffusé les propos d'un patron de la mafia au sujet du ministre de l'Intérieur. L'agence a également infligé une amende à deux autres diffuseurs de télévision et à une station de radio pour d'autres raisons.

**30 juin** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné le photjournaliste Abdurrahman Gök à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir pris des photos de l'étudiant universitaire Kemal Kurkut abattu par un policier lors des célébrations du Newroz en 2017.

**30 juin** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès aux éditions turques des sites d'information internationaux VOA et Deutsche Welle.

**1er juillet** : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à un site d'information utilisé par l'agence de presse pro-kurde Etkin (ETHA).

**3 juillet** : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion, a contacté toutes les chaînes de télévision musicale pour leur dire qu'elles ne devaient pas diffuser un clip vidéo publié par le militant des droits LGBT Mabel Matiz.

## **INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT**

**28 juin** : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la détention provisoire de 50 juges et procureurs après un coup d'État manqué en 2016 n'avait pas de motifs pouvant constituer des soupçons raisonnables.

## MINORITÉ KURDE

**27 juin** : La police d'Adana arrête 36 personnes, dont des membres et des cadres du HDP.

**27 juin** : La police d'Aydın a arrêté le musicien Veysi Belketin pour terrorisme pour avoir chanté en kurde lors d'un mariage.

**28 juin** : Un tribunal de Hatay a condamné un homme du nom de Menci Orman à 10 mois de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir porté un foulard jaune, rouge et vert lors des célébrations du Newroz. Le tribunal a suspendu la peine.

**30 juin** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné le photjournaliste Abdurrahman Gök à un an, six mois et 22 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir pris des photos de l'étudiant universitaire Kemal Kurkut abattu par un policier lors des célébrations du Newroz en 2017.

**30 juin** : La police de Kocaeli a attaqué une exposition en plein air organisée par le HDP, détenant brièvement six membres du parti.

**3 juillet** : La police d'Ankara a arrêté cinq personnes pour des slogans scandés lors d'un rassemblement organisé par le HDP.

## AUTRES MINORITÉS

**3 juillet** : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion, a contacté toutes les chaînes de télévision musicale pour leur dire qu'elles ne devaient pas diffuser un clip vidéo publié par le militant des droits LGBT Mabel Matiz.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**27 juin** : Des rapports ont révélé qu'une prison de Samsun refusait l'hospitalisation du détenu Furkan Kara depuis sept mois.

**29 juin** : Selon des informations, les repas offerts aux détenus dans une prison de Mersin étaient insuffisants et insalubres.

## RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

**28 juin** : Les données publiées par l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) ont montré une augmentation de 47 % du nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants turcs dans l'UE en 2021 par rapport à l'année précédente.

**1er juillet** : Les forces de gendarmerie d'Osmaniye ont ouvert le feu sur 35 migrants qui s'étaient échappés d'un centre de déportation. Les migrants ont également été attaqués par des habitants locaux. Au moins trois personnes ont été blessées dans l'incident.

**1er juillet** : Les autorités ont interdit aux migrants d'enregistrer leur résidence dans 781 quartiers à travers le pays.

**3 juillet** : La gendarmerie de Van ouvre le feu sur un véhicule transportant des migrants au motif que le véhicule n'a pas respecté une sommation de s'arrêter, tuant un enfant de quatre ans et blessant 12 autres qui se trouvaient à l'intérieur.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**27 juin** : Des rapports ont révélé qu'une personne arrêtée lors d'une marche des fiertés à Istanbul a souffert d'une luxation de l'épaule en raison de la violence policière et a été obligée d'attendre menottée à l'arrière pendant 20 minutes.

**27 juin** : La police d'Adana a agressé physiquement et verbalement deux personnes lors d'une perquisition.

**27 juin** : Les gardiens d'une prison d'Ağrı ont agressé physiquement le détenu Zülküf Kaya. La victime a ensuite été transférée dans une autre prison contre son gré.

**30 juin** : La police de Siirt a agressé physiquement un homme du nom de Welat İnan.

**2 juillet** : Des séquences vidéo récemment diffusées montrent des gardiens d'une prison d'Adana torturant le détenu Şehmuz Emen.

## RÉPRESSION TRANSNATIONALE

**29 juin** : Le ministre de la Justice Bekir Bozdağ a annoncé que son ministère demandera l'extradition de 33 dissidents politiques de Suède et de Finlande dans le

cadre d'un accord visant à obtenir le soutien de la Turquie aux candidatures d'adhésion des deux pays à l'OTAN.

## **DROITS DES FEMMES**

**30 juin** : Des reportages dans les médias ont révélé que le nombre de cas de féminicide entraînant une réduction de peine prononcée contre l'homme meurtrier a augmenté depuis le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul en mars 2021.

**3 juillet** : Des hommes ont tué au moins 31 femmes en juin, selon la plateforme We Will Stop Femicide. Le groupe de défense des droits des femmes a également signalé que 22 femmes sont mortes dans des circonstances suspectes.